

## Les activités qu'ils peuvent proposer au domicile pour accompagner et aider les personnes ou les familles sont détaillées dans les tableaux suivants :

### Accompagnement et aide aux enfants ou aux familles dans :

	L'emploi de Garde d'enfant(s) consiste à exercer une garde au domicile des parents pour des enfants de :		
	Plus de 3 ans	Plus de 3 ans	Moins de 3 ans Plus de 3 ans
	Garde d'enfant(s) 1	Garde d'enfant(s) 2	Garde d'enfant(s) 3
Exerce une garde :	Oui	Oui	Oui
- Au domicile des parents de ou des enfant(s) de plus de 3 ans (en présence ou non des parents)	Oui	Oui	Oui
- Sur les lieux de vie ou d'activité de ou des enfant(s) de plus de trois ans (en présence ou non des parents)		Oui	Oui
- Une garde active au domicile d'enfant(s) âgé de moins ou de plus de trois ans (en présence ou non des parents)			Oui
Assure une présence auprès de l'enfant ou des enfant(s) et veille à leur sécurité en permanence	sur une courte durée	Oui	Oui
Assure les accompagnements des enfants à l'extérieur		Oui	Oui
Assure les activités avec les enfants selon les besoins exprimés avec les parents (jeux, activités extra scolaires...)		Oui	Oui
Accompagne un enfant dans la réalisation de ses devoirs		Oui	Oui
Aller chercher le ou les enfant(s) à la crèche, à l'école ou en tout autre lieu selon les consignes de l'entreprise			Oui
Rendre compte, de façon orale ou écrite, sur la manière dont s'est déroulée la garde, en mentionnant par exemple les évènements intervenus lors de celle-ci	Oui	Oui	Oui
Mise en place des conditions de sécurité physique et affective de l'enfant en faisant sa place à chacun.			Oui
Réponse aux besoins de maternage, de repères des enfants.			Oui
Accompagnement de l'enfant dans l'acquisition des fonctions sensorielles et motrices, sans son développement affectif et intellectuel			Oui
Accompagnement de l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie à travers les actes de la vie quotidienne			Oui
Mise en place des conditions favorisant l'expression émotionnelle et affective, l'exploration sensorielle motrice et cognitive et le jeu de l'enfant.			Oui
Apprentissage des règles de vie sociale.			Oui
Participer à l'apprentissage de la propreté			Oui
Effectuer la toilette de l'enfant, l'habiller, le changer et veiller à son état de santé général			Oui
Préparer les repas et aider à la prise des repas			Oui
Contribuer à l'éveil de l'enfant et mettre en œuvre des activités ludo-éducatives			Oui
Assurer les travaux courants d'entretien liés à l'environnement de l'enfant comme le linge (lessive, repassage, couture), au matériel utilisé pour l'enfant (toilette, repas, jeux), aux pièces à vivre liées à l'enfant.			Oui
Peut également réaliser accessoirement des tâches de l'assistant(e) ménager(e) (1) pendant les temps de sieste du ou des enfant(s) sans que ces tâches puissent compromettre à quelque moment que ce soit la sécurité et le bien-être du ou des enfant(s)			Oui